

Colloque

FLUX ET REFLUX DE LA RUPTURE BRUTALE D'UNE RELATION COMMERCIALE

PRÉVENIR - CONSTATER - GUÉRIR - AGIR

Sous la direction scientifique de :

Clémence MOULY-GUILLEMAUD, Maître de conférences de l'Université de Montpellier

Avec la participation de :

Hugo BARBIER, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

Martine BEHAR TOUCHAIS, Professeur à l'Université de Paris 1

Frédéric BUY, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

Gaël CHANTEPIE, Professeur à l'Université de Lille 2

Nicolas FERRIER, Professeur à l'Université de Montpellier

Jean-Louis FOURGOUX, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

Frédéric LECLERC, Professeur à l'Université de Perpignan

Marie MALAURIE-VIGNAL, Professeur à l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines

Nicolas MATHEY, Professeur à l'Université de Paris 5

Philippe STOFFEL-MUNCK, Professeur à l'Université Paris 1

Daniel TRICOT, Agrégé des Facultés, Président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de cassation, Vice-Président de la CEPC

Vendredi 24 novembre 2017

Faculté de Droit et de Science Politique

Amphi D - 1er étage

9h - 17h

En partenariat avec



Tarif :

Etudiants et universitaires : gratuit - inscription obligatoire

Professionnels : 250 HT + 50 TVA = 300 € TTC

**Colloque habilité au titre de la
formation professionnelle continue**

PROGRAMME

9h **Ouverture :**
Philippe PETEL, Professeur à l'Université de Montpellier, Doyen de la Faculté de Droit
Propos introductifs:
Clémence MOULY-GUILLEMAUD, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

Matinée sous la présidence de :
Jacques RAYNARD, Professeur à l'Université de Montpellier, Président de la F.N.D.E.

I - PREVENIR

9h30 **Clore le champ :** d'un principe général à un texte spécial
Martine BEHAR-TOUCHAIS, Professeur à l'Université de Paris 1

9h55 **Identifier les partenaires :** qui peut y prétendre ... contre quel partenaire ?
Hugo BARBIER, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

10h20 **Raviver le contenu contractuel :** L'efficacité des stipulations
Nicolas FERRIER, Professeur à l'Université de Montpellier

10h45 **Questions/Pause**

II - CONSTATER

11h05 **La faute au vu des contraintes du débiteur :** quelle réactivité pour le débiteur ?
Gaël CHANTEPIE, Professeur à l'Université de Lille 2

11h30 **Le préavis au vu des risques du marché :** Quel délai ? Quelles répercussions sur le marché ?
Jean-Louis FOURGOUX, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

11h55 **Questions/Déjeuner**

Après-midi sous la présidence du :
Cabinet Mazars, Société d'Avocats

III - GUERIR

14h **Compenser :** indemniser sans enrichir.
Philippe STOFFEL-MUNCK, Professeur à l'Université de Paris 1

14h25 **Se repentir :** proroger, transiger.
Nicolas MATHEY, Professeur à l'Université de Paris 5

14h50 **Amender :** l'exemplarité de l'amende civile
Marie MALAURIE-VIGNAL, Professeur à l'Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines

15h15 **Questions/Pause**

IV - AGIR

15h40 **Enjeux processuels internes :** Intérêt et méfaits de la spécialisation
Frédéric BUY, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

16h05 **Enjeux processuels internationaux :** Quelle cohérence ?
Frédéric LECLERC, Professeur à l'Université de Perpignan

16h30 **Réformer ?** Propos conclusifs
Daniel TRICOT, Agrégé des Facultés, Président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de Cassation, Vice-Président de la CEPC

16h55 **Questions/Clôture**

BULLETIN D'INSCRIPTION
COLLOQUE « FLUX ET REFLUX DE LA RUPTURE BRUTALE D'UNE RELATION COMMERCIALE »
VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017

Raison sociale :

Prénom : Nom :

Titre :

Adresse postale :

.....

.....

Email :

Téléphone :

Adresse facturation :

.....

.....

Professionnels :

- Dans le cadre de la formation professionnelle, je souhaite recevoir une attestation de présence
Oui () Non ()
- Ci-joint le règlement par chèque à l'ordre de la F.N.D.E. (déjeuner compris) : () 300€ TTC
- Règlement à réception de facture : ()

Etudiants et Universitaires :

(Gratuit sans déjeuner - inscription obligatoire)

- Je serai présent sans déjeuner ()
- Je serai présent avec déjeuner : ci-joint le règlement de 30€ à l'ordre de la FNDE ()
- Je souhaite recevoir une attestation de présence ()

BULLETIN À RENVOYER AVANT LE 20 NOVEMBRE 2017 PAR COURRIER OU MAIL À

Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise (FNDE)
Faculté de Droit et de Science Politique
Mme Corinne DAIGNEAU
39 rue de l'Université—34060 Montpellier
corinne.daigneau@umontpellier.fr
Tél : 04.34.43.30.11